

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	9

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne : 30
Réclamations : 40
Faits divers : 75

RESERVES SCIENTIFIQUES

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITTE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en im-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
26 Août 1876.

Chronique générale.

Il est, dès maintenant, presque décidé qu'aussitôt après la session des conseils généraux, les conseils municipaux seront convoqués dans les communes rurales à l'effet d'élire les maires et adjoints dont le gouvernement a abandonné la nomination.

Trois réunions publiques sont annoncées à Belleville, dans lesquelles M. Gambetta sera vivement interpellé et sommé d'avoir à donner sa démission de député de la Seine, s'il se refuse plus longtemps de venir rendre compte de son mandat à ceux qui l'ont élu.

On annonce que M. le général de Cissey ne sera pas pourvu d'un grand commandement militaire, et qu'il désire terminer sa carrière dans un repos absolu.

M. le marquis d'Abzac, premier aide-de-camp de M. le maréchal de Mac-Mahon, est arrivé à Berlin et descendu au British-Hôtel. Il assistera aux manœuvres de la garde.

M. Dupanloup va décidément avoir un coadjuteur : M. l'abbé Coulié, chanoine honoraire et promoteur du diocèse de Paris, choisi par M. Dupanloup, serait agréé à ce poste par la cour de Rome et le gouvernement du maréchal.

M. l'abbé Coulié a successivement été vicaire de la paroisse de Saint-Eustache, à Pa-

ris, et premier vicaire de l'église de Notre-Dame-des-Victoires.
Il est né en 1829.

On lit dans les Droits de l'Homme :

« Un de nos lecteurs nous adresse un renseignement que nous ne connaissions pas et que nous avons omis dans notre biographie du nouveau ministre de la guerre.

« M. Berthaut aurait été élevé au collège avec les princes d'Orléans et serait resté depuis très-lié avec eux. »

Nous pouvons ajouter à ces détails, dit l'Esafette, que le fils du général Berthaut est aide de camp du duc d'Aumale.

Eh bien ! et après ? Cela prouve-t-il que le général Berthaut soit un mauvais ministre de la guerre et qu'il ne connaisse pas son métier ?

L'ELECTION DE PONTIVY.

C'est dimanche demain que les électeurs de l'arrondissement de Pontivy sont appelés à réparer l'injustice dont leur élu, M. le comte de Mun, a été victime. Leur résolution est prise, nous n'en saurions douter ; mais si quelque chose pouvait ranimer leur zèle et les exciter encore à grossir le chiffre de la majorité qu'ils lui donneront lors du dernier scrutin, c'est la nouvelle circulaire que vient de leur adresser le vaillant candidat catholique. Voici cette fière profession de foi :

« Noyal-Pontivy, le 15 août.

« Electeurs de l'arrondissement de Pontivy,

« Le 5 mars, vous m'avez choisi avec une majorité de 1,971 voix, pour représenter votre arrondissement à la Chambre des députés.

« Cinq mois plus tard, votre décision a été cassée, et il vous faut aujourd'hui retourner au scrutin !

« Vous savez comment les choses se sont passées, et quels motifs on a invoqués pour

annuler vos votes : vous avez vu les accusations dirigées contre vous, et les réponses que j'y ai faites, en votre nom ; vous avez pu juger.

« A vous de répondre à votre tour :

« Catholiques !

« On a cassé mon élection en haine de notre foi commune ! Levez-vous tous, pour protester de votre amour pour elle !

« Bretons !

« On a mis en doute la sincérité de vos suffrages ! Levez-vous tous, pour affirmer la liberté de vos consciences !

« On a dit que vous alliez au vote comme une troupe d'enfants ou comme une bande de moutons ! Levez-vous tous, pour affirmer la liberté de vos consciences !

« Vous me connaissez tous aujourd'hui ! car j'ai été pendant cinq mois votre député, et vous m'avez vu à l'œuvre. Je vous avais promis de tenir haut et ferme le drapeau de la Croix ; je me suis efforcé de le faire en toutes circonstances. Je vous avais promis de servir vos intérêts avec tout mon dévouement : je n'ai perdu aucune occasion de vous venir en aide.

« Désormais, il y a entre nos cœurs des liens que rien ne saurait rompre car nous avons combattu ensemble, pour la même cause et contre les mêmes ennemis !

« Le danger est plus grand que jamais : les faits sont venus à l'appui des menaces.

« Debout ! enfants de la terre de granit ! debout pour l'honneur de la Bretagne, pour la garde de votre foi et pour la défense de vos droits les plus sacrés !

« Plus de divisions ni d'incertitudes, unissez-vous tous autour du drapeau catholique, et marchez au vote, comme un seul homme, en chantant notre vieux refrain :

« Catholique et Breton toujours !

« Comte ALBERT DE MUN,
candidat catholique. »

M. Donald Mackenzie, directeur de l'ex-

pédition du nord-ouest de l'Afrique, vient d'adresser aux journaux anglais une note qui contient des détails intéressants sur une question déjà connue de nos lecteurs : l'ouverture d'une mer intérieure dans le nord de l'Afrique. M. Donald Mackenzie retourne en Angleterre pour établir entre la Grande-Bretagne et le nord de l'Afrique des relations commerciales. Les chefs, à ce qu'il paraît, ont accepté ses propositions, et les autorités des îles Canaries sont disposées à venir en aide à ses projets.

La véritable embouchure de l'ancienne mer intérieure a été découverte ; on assure que la dépression du terrain derrière la barrière de terre qui se trouve à l'embouchure du canal est d'environ 230 pieds au-dessous du niveau de la mer, et que cette barrière a environ un mille et demi de longueur sur environ 300 mètres de large, laissant ainsi seulement une distance de 300 mètres à couper pour faire couler de nouveau la mer dans son ancien lit.

Le vice-consul anglais à Lanzarote est allé visiter, avec l'expédition, l'embouchure de ce canal extraordinaire, et a aussi été présent à une réunion des chefs de la rive africaine.

Le 5 août, avant le départ de l'expédition, une députation des principaux habitants d'Arrecife, capitale de Lanzarote, est allée féliciter M. Mackenzie des résultats de son expédition.

CONGRES DES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES.

Lundi soir a été ouvert à Bordeaux le congrès de l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France. Huit cents personnes environ ont répondu à l'appel du Comité directeur.

S. E. le cardinal Donnet, président d'honneur, siégeait au bureau, assisté de M^{rs} de Ségur, président, de M^{rs} de La Boullerie, coadjuteur de Bordeaux, de M. de Château-Thierry, secrétaire, de M. le comte de La Tour du Pin et d'un grand nombre

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SIGNE DE CAÏN.

I. — DANS UNE VILLE ASSIÉGÉE.

Ceci n'est point une histoire de guerre, mais le simple récit du drame qui se passa dans une famille durant la guerre.

La place assiégée dont il est question ici est une petite ville saumuroise fortifiée.

Sa résistance irritait d'autant plus l'ennemi, que, faisant obstacle à la jonction de ses deux corps d'armées, elle pouvait, par son obstination à ne pas vouloir se rendre, compromettre le succès de la campagne.

Cette petite ville, bien protégée par ses solides remparts, était encore mieux défendue par l'infatigable vigilance et l'ardent patriotisme de ses habitants.

A l'époque du siège où s'ouvre ce récit, on touchait aux jours les plus bas de l'année.

C'était le soir, par une obscurité profonde et le temps le plus sévère de la rigoureuse saison.

Au dehors, la douloureuse impression du vent glacial crispait les visages bleuis, fendillait les mains tuméfiées, et, pour ainsi dire, brûlait les yeux.

Dans la salle basse d'une maisonnette située à proche distance d'une des portes de la ville, un groupe de volontaires, soldats sans uniforme et et diversement armés, se tenaient debout devant l'âtre d'une haute cheminée où flambait en pétillant une brassée de bois sec.

Ces braves enfants de la petite ville, les uns, fils de bourgeois, étudiants ou artistes ; les autres, compagnons d'atelier, attendaient là, au passage, le moment de se joindre à un détachement de la troupe régulière envoyé en reconnaissance vers l'ennemi.

L'habitante du logis, femme de haute taille, au regard vif et pénétrant, à la physionomie singulièrement énergique, robuste encore, malgré son âge, — soixante-dix ans environ, — s'était hâtée de jeter du bois dans le foyer, et d'introduire chez elle les volontaires, dès qu'elle avait entendu ceux-ci, tout grelottants, piétiner et battre la semelle devant sa porte.

Pour complément d'hospitalité, elle ordonna à un jeune gars, son petit-fils, d'aller au cellier tirer une cruchée de cidre tandis qu'elle-même faisait griller les rôties.

Le gars en question, petit être d'une quinzaine d'années, maigrelet et d'aspect malingre, qui, pour l'ordinaire, se tenait obstinément accroupi au coin de la cheminée, quoiqu'on fit pour l'en déloger, éprouva une telle émotion de joie lorsqu'il vit entrer les volontaires, qu'on peut dire qu'elle le transfigura.

Il s'empressa de leur céder sa place devant la flambée, et, la cruche en main, il partit pour le cellier avant même que sa grand-mère eût achevé de lui dire :

— Propre à rien, va tirer du cidre.

Ainsi qu'on doit le supposer, « Propre à rien » n'était qu'un nom de fantaisie dont l'avait gratifié son aïeule, laquelle, parfois, lui en donnait de moins affectueux et de moins flatteurs.

Il avait été nommé Pierre au baptême, et communément on l'appelait Pierrot.

Bientôt après son retour du cellier, on eut le secret du bon accueil qu'il avait fait aux volontaires.

Le cidre ayant été versé dans un vaste chaudron, chacun fut invité à venir tour à tour y tremper sa rôtie et à y puiser un plein gobelet.

Pierrot, qu'on n'avait pas appelé à prendre sa part de la réfection, alla néanmoins couper pour lui-même à la michie une tranche de pain qu'il présenta au feu ; puis il vint hardiment la plonger dans le chaudron.

— Par exemple ! Que je t'y reprenne ! s'écria la vieille femme, appuyant ses paroles d'un geste menaçant. Est-ce que c'est pour ton bec que je t'ai envoyé tirer du cidre ?

— Pour le mien comme pour celui des autres, répliqua effrontément Pierrot.

Et, malgré les efforts de sa grand-mère pour le repousser, il ajouta en maintenant sa tranche de pain dans la chaudronnée de cidre :

— Ceci est le souper des braves qui ne déjeuneront peut-être ni demain, ni jamais, et j'en suis, de ceux-là !

— Allons donc ! Un fainéant de la sorte ! Est-ce que c'est croyable ? riposta la grand-mère en haussant les épaules et souriant de pitié.

D'un coup de dents, Pierrot engloutit la moitié de sa tartine, vida d'un trait son plein gobelet de cidre afin de faciliter le passage à la copieuse bouchée, après quoi il poursuivit, s'adressant aux volontaires :

— La Marielle, ma grand-mère, qui vient de m'appeler fainéant, dit aussi, à qui veut l'entendre, que je suis un lâche, parce que je n'ai pas l'air de m'apercevoir qu'il y a tous les jours, chez nous, des braves gens qui vont se faire tuer ou blesser pour défendre la ville ; du moins ceux-là, en parlant, ont de quoi répondre à l'ennemi ; mais moi, il m'aurait fallu aller au feu les mains vides. Pas moyen ici de me procurer des armes : j'en ai

de notabilités, d'officiers généraux, de magistrats, etc.

Plusieurs discours fort remarquables et très-applaudis ont occupé cette première séance.

Dès mardi, les travaux du congrès ont commencé dans toutes les commissions. Les journaux de Bordeaux nous signalent la profonde impression produite au congrès par le rapport du P. Marquigny, tendant à l'organisation de la corporation chrétienne. Voici les résolutions qui sont la conclusion de ce rapport et qui ont été acclamées par le congrès :

« I. Les directeurs d'œuvres ouvrières, réunis à Bordeaux, se déclarent unanimement convaincus par les enseignements catholiques et par les leçons de l'expérience que l'influence surnaturelle du principe chrétien peut seule ramener les coutumes des ateliers prospères, et que la paix sociale ne sera jamais solidement rétablie, si la foi, la justice et la charité de l'Église ne règlent toute la conduite des maîtres et des ouvriers. — *Votée à l'unanimité.*

« II. D'après les meilleures monographies présentées dans nos assemblées générales, les pratiques principales des ateliers chrétiennement gouvernés peuvent se réduire à sept : 1° le respect du dimanche ; 2° la répression des blasphèmes et des propos licencieux ; 3° la séparation des sexes et la conservation de l'esprit de famille ; 4° les rapports paternels du patron avec ses ouvriers ; 5° le choix de contre-maîtres éprouvés ; 6° la paye effectuée autant que possible un autre jour que le samedi ou le dimanche, par le patron lui-même, aux chefs des familles ouvrières ; 7° l'organisation d'ins-truction et de fêtes religieuses, messes, mariages, funérailles chrétiennes. — *Votée à l'unanimité.*

« III. Outre les coutumes relatives à la bonne administration des ateliers, nos congrès ont toujours recommandé deux sortes d'œuvres : les œuvres de préservation et de moralisation chrétienne, écoles, patronages, cercles, associations de piété ; les œuvres économiques, sociétés de secours mutuels, caisse d'épargne, assurances sur la vie. Le plein succès des œuvres moralisatrices demande l'action collective des maîtres d'ateliers, et les institutions économiques ne peuvent réussir que par le concours des patrons et des ouvriers. — *Votée à l'unanimité.*

« IV. Le congrès de Bordeaux applaudit aux efforts tentés par l'Œuvre des cercles catholiques, et aux résultats déjà obtenus, sous l'inspiration de cette grande œuvre, par quelques chefs d'industrie, en vue de l'établissement des corporations libres, qui étendent la salutaire influence de l'association catholique à toute la famille industrielle, aux patrons et aux simples travailleurs. — *Votée à l'unanimité.*

« V. La corporation chrétienne, en unissant les ouvriers entre eux et avec leurs patrons, non pour mettre des entraves à une

légitime indépendance, mais pour réunir en faisceaux toutes les bonnes volontés, répond parfaitement aux aspirations sincères qui se font jour dans le monde du travail, et, mieux qu'aucune autre institution, elle peut remplacer par l'affection réciproque l'antagonisme social. — *Votée à l'unanimité.* »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de ces résolutions, et le progrès qu'elles marquent dans l'étude des graves questions qui ont fait précédemment l'objet des travaux de l'Union des Œuvres. L'année dernière, à Reims et à Lille, le R. P. Marquigny, dans deux rapports successifs, avait déjà fait entrevoir ce que doit être la corporation ouvrière catholique, et quels résultats opérerait cette corporation au point de vue de la liberté industrielle. C'était, si l'on nous permet de parler ainsi, l'exposé théorique, nous dirions volontiers doctrinal, qui, dans les œuvres catholiques, ne manque jamais de précéder pour la diriger l'application pratique de l'idée qu'il s'agit de réaliser.

Sans doute, on s'occupait dès lors de fournir des exemples à l'appui de la thèse qui se présentait aux membres du congrès, mais précisément parce que toutes les réflexions n'avaient pas encore été faites dans tous les esprits, il avait fallu se borner à indiquer le caractère général de l'œuvre qu'on voulait entreprendre. Aujourd'hui, chez presque tous, la lumière est faite. Comme le disait éloquemment le comte de Mun, tout le monde comprend qu'il est temps « de rompre avec la funeste tactique qui a relégué le catholicisme au dernier rang du mouvement social, comme un convoi d'ambulance à la suite d'une armée, pour adoucir, à force de charité, les misères semées sur la route. »

Il ajoutait : « La tête du mouvement appartient au catholicisme, et c'est à nous de la prendre. C'est à nous de venger l'Église des accusations dont elle est abreuvée et, sans abandonner un mot de ses définitions sociales, de montrer qu'elle y trouve des ressources suffisantes pour répondre à toutes les aspirations légitimes de l'ouvrier, pour satisfaire à tous ses besoins et pour accorder son bien-être matériel avec le salut de son âme. » C'est là en effet qu'est le secret de l'avenir. Il n'est pas téméraire de penser que les résolutions de Bordeaux en marquent le début.

MÉFIANCE

EST MÈRE DE SURETÉ.

M. C. Louvet, ancien député, communique à la *Revue de France* d'intéressantes notes sur la république de 1848. Dans la dernière livraison, il raconte que le maire de Paris le pria, le 26 juin 1848, au moment où l'insurrection était vaincue, de parcourir les rues de la Ferronnerie et Saint-Honoré, pour annoncer aux postes de la garde nationale la victoire définitive du gouvernement. M. Louvet put d'abord accomplir sa mission avec une certaine facilité. La vue de son

projectiles.

— Quant au fusil, reprit-il, depuis hier je n'en suis plus en peine.

Tout en parlant, le petit gars alla tirer de dessous la huche au pain un fusil qui reposait là, caché depuis la veille.

Ensuite, répondant aux regards qui l'interrogeaient, il continua avec l'expression du contentement de soi-même :

— Pris sur l'ennemi, celui-là, c'est le cas de le dire, car il m'attendait couché en travers du corps de son propriétaire, qui était tombé dans le bois des Églises, où l'on s'exterminait depuis huit jours. C'est là que je vais chaque nuit ramasser des balles au risque d'en recevoir une. Voilà même pourquoi je dors si tard et si fort le matin, que la grand-mère est obligée de me jeter à bas du lit pour me réveiller.

— Satané vaurien ! s'écria la Marielle.

Cette fois, en apostrophant ainsi Pierrot, sa voix n'avait pas l'accent de la menace, et son regard était presque caressant.

Le régiment attendu vint à passer.

L'heure avancée et l'inclémence du temps ne lui laissaient pas le loisir de s'arrêter.

Les volontaires prirent rapidement congé de leur hôtesse, et ils emboîtèrent le pas.

Au moment de les suivre, Pierrot, le fusil sur l'épaule, se retourna vers sa grand-mère et lui dit :

« écharpe, l'excellence de la nouvelle qu'il apportait, les paroles chaleureuses dont il accompagnait cette annonce lui assuraient qu'il parlait à un auditoire bienveillant et sympathique. Mais bientôt les choses changèrent de face.

« Je tombai sur un poste dépourvu d'officiers et commandé par un sergent. Au début de ma harangue, le chef de poste fronça le sourcil, puis, m'interrompant au milieu de mon discours : « Monsieur, me dit-il, nous sommes prévenus, depuis hier, qu'il y a des colporteurs de fausses nouvelles ; les nouvelles sont tantôt mauvaises pour nous décourager, tantôt bonnes pour endormir notre vigilance. Nous n'avons pas l'honneur de vous connaître, et mon devoir est de vous arrêter. »

« Je me récriai en montrant mes insignes.

« C'est juste, fit le sergent ; mais, de même qu'il y a de fausses nouvelles, de même aussi il peut y avoir de faux représentants. Je vais vous donner quatre hommes et un caporal, qui auront pour mission de vous conduire à la Chambre, où vous ferez constater votre identité. » Le poste tout entier ayant paru donner son assentiment à la prudente sagacité de son chef, je compris que la résistance serait parfaitement inutile ; je me résignai à mon sort et à un revirement de fortune qui, de conducteur de prisonniers naguère, me faisait subitement prisonnier moi-même et conduit à mon tour. Seulement, j'obtins que, pour sauver au moins les apparences, je marcherais en tête de l'escorte, à côté du caporal ; précaution, du reste, à peu près superflue, car les boutiques étaient fermées, et l'on ne rencontrait personne dans les rues. Je cheminai en réfléchissant sur la bizarrerie de cette aventure, lorsque, près du passage Delorme, j'aperçus marchant à notre rencontre, sur le trottoir de gauche, M. Bethmont, mon collègue de l'Assemblée et garde des sceaux. M. Bethmont vint à moi, me serra la main et me demanda ce que je faisais avec cette patrouille. Je lui racontai mon histoire ; et lui aussitôt, se tournant vers le caporal, déclina son nom et ses titres, et le somma de me délivrer.

« — Monsieur, dit le caporal sans se concerter, de même qu'il peut y avoir de faux représentants, de même encore il peut y avoir de faux garde des sceaux. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Veuillez prendre le bras de monsieur, ajouta-t-il en me désignant, puisque vous semblez amis. Je vais vous conduire tous les deux à la Chambre, où l'on vous reconnaîtra s'il y a lieu.

« M. Bethmont fit ce que j'avais fait quelques minutes auparavant ; il se résigna de bonne grâce, passa son bras sous le mien, et nous continuâmes l'étape, riant ensemble de voir le ministre de la justice transformé ainsi en prisonnier de guerre.

« Nous faisons des vœux pour ne pas rencontrer désormais sur notre route d'autres députés, et surtout d'autres ministres, parce qu'au train dont marchaient les choses le caporal nous paraissait d'humeur à arrêter le gouvernement tout entier. Notre perplexité

— Hein, si, dans le temps d'autrefois, celui qu'on appelait votre Benjamin était parti comme je pars aujourd'hui au-devant de nos ennemis, vous auriez jeté de beaux cris. Pour avoir appris seulement qu'il s'en était allé à Paris, on dit que vous êtes quasiment tombés morts, et vous ne me dites pas même « Bonne chance ! » à moi que vous ne reverrez peut-être jamais.

La Marielle ne répondit rien ; mais, comme si elle obéissait à un entraînement irrésistible, elle se pencha vers le brave petit gars, lui prit la tête à deux mains et l'embrassa fiévreusement.

Sous le baiser de sa grand-mère, Pierrot sentit rouler une larme.

Étonné, mais attribuant à la pensée du danger qu'il allait affronter ce témoignage d'affection, le premier qu'il eût reçu de son aïeule, il se crut obligé de la rassurer.

— Soyez tranquille, je reviendrai ! lui cria-t-il gaiement.

Puis, toujours courant, il rejoignit ses camarades au moment où le portier-consigne faisait manœuvrer le pont-levis pour leur livrer passage hors de la ville.

(La suite au prochain numéro.)

ne fut pas de longue durée. Comme nous traversions la rue Castiglione, nous dîmes au caporal : « Au lieu d'aller jusqu'à la Chambre, conduisez-nous à la chancellerie, place Vendôme. L'identité que vous voulez constater pour obéir à votre consigne sera là aussi bien et plus vite, puisque vous serez au ministère de la justice, puisque vous vous rendirez à la justice. » Le caporal et nous nous dirigeâmes alors vers l'hôtel du garde des sceaux. Mais nous n'eûmes pas besoin d'arriver jusque-là. Un capitaine d'état-major, ami de M. Bethmont, qui se trouvait sur la place Vendôme, vint à nous et nous aperçut et opéra notre délivrance. Le caporal, suivi de son escorte, nous quitta avec l'air épanoui d'un homme qui savait la satisfaction d'avoir fidèlement rempli son devoir jusqu'au bout. Seulement, je me souviens avoir demandé depuis cette époque pourquoi ce brave homme n'avait pas arrêté aussi le capitaine, notre libérateur, sous le prétexte qu'il pouvait être un faux officier d'état-major. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

On annonce que la classe de 1875 sera vraisemblablement appelée vers le mois de novembre prochain.

Cette date reculée est choisie afin que les hommes des deux portions de ce contingent puissent assister aux manœuvres de 1877.

Les opérations de recensement quinquennal de la population dans toutes les communes de France auront lieu à partir du 1^{er} janvier prochain. Le ministre de l'intérieur a invité les administrations locales à prendre leurs mesures en conséquence et à inscrire au budget de l'année prochaine les crédits nécessaires.

Les Compagnies de chemins de fer ont le droit de visiter les bagages des voyageurs pour s'assurer que ces bagages ne contiennent pas des objets transportés en fraude des droits de régie.

Cette solution résulte d'un arrêt de cassation du 1^{er} juillet, décidant qu'une Compagnie de chemins de fer trouvée transportant des boissons en fraude ne peut invoquer l'immunité de l'article 13 de la loi du 21 juin 1873, en se fondant sur ce que ces boissons auraient été transportées comme bagage d'un voyageur.

M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, et M. le général de Geslin, viennent de passer à Paris une grande revue des sapeurs-pompiers de la capitale.

On sait qu'en ce moment la réorganisation sérieuse du corps des sapeurs-pompiers est une question qui préoccupe vivement le Gouvernement ; mais les difficultés que l'on rencontre sont des plus grandes, non pas à Paris, où l'organisation est parfaite, mais en province, où le recrutement des hommes, et même des officiers, est chose peu facile. — Il est peu facile aussi d'arriver à convaincre

demandé à la mairie ainsi qu'à la caserne ; on ne me jugeait pas capable d'en faire un bon usage. « Tu en auras, m'a-t-on répondu, quand on ne trouvera plus à les mieux placer. » Comme cette réponse-là ne pouvait pas me satisfaire, je me suis arrangé pour trouver chez les autres ce qu'on me refusait chez nous. Je n'attendais plus qu'une occasion pour prouver qu'il n'y a pas que les grands et les forts qui aient du cœur. L'occasion est trouvée : vous allez en reconnaissance, je pars avec vous ; si j'en reviens, la grand-mère, qui n'a jamais eu pour moi une bonne parole, pourra bien dire encore que je suis un lâche, mais du moins personne ne la croira !

La Marielle, ébahie de surprise, écoutait son petit-fils, qui n'en avait jamais tant dit sans reprendre haleine. Pierrot, se voyant encouragé par les sourires que provoquait son abondance de paroles, réclama avec insistance l'honneur de partager les périls de l'aventureuse sortie.

— Que faut-il, reprit l'enfant, pour que vous consentiez à m'emmener avec vous ? Que j'aie ainsi que vous autres un fusil et des balles ?

— En effet, c'est indispensable pour attaquer et pour se défendre, répliqua l'un des volontaires.

— Des balles ? répéta Pierrot, en voici, je crois, ma suffisance.

Ce disant, il vida les deux poches de sa veste, et l'on vit rouler sur la table une cinquantaine de

A l'époque des dernières élections, un de nos amis se faisait raser dans la boutique d'un portier de village :

— Qui compte-t-on envoyer à la Chambre ? demanda-t-il au barbier.

— Deux concurrents sont en présence, lui répondit celui-ci. Il y a M. X..., un radical, et M. Z..., un conservateur.

— Pour qui voterez-vous ?

— Je voterai pour M. X...

— Vous êtes donc républicain ?

— Pas du tout, au contraire. Mais, voyez-vous, M. Z..., un brave homme, est mon client. Si nous l'envoyons à Versailles, je ne le raserai plus. Donc je voterai pour son concurrent.

Emprunté aux joyusetés de Cham.

Aux courses :

— Comme ils courent !

— C'est rien à côté d'un caissier que j'ai eu dans le temps !

A la revue :

— Petit bêta, regarde la revue et ne ferme pas les yeux.

— Ma bonne veut que je les ferme quand nous sommes avec des militaires.

chacun que les sapeurs-pompiers doivent être portés un corps sérieux, destiné à combattre les incendies et armé pour cela des outils nécessaires, et non un corps de parade portant des sabres et de fusils qui ne servent à rien du tout. — Des pompiers, figurant à une revue ou à une fête avec des cordes, des ceintures de sauvetage, des pics, des haches, etc., au lieu du coupe-choux ou de l'inoffensif piston traditionnel; cela renverse en effet toutes les idées reçues. — Le Gouvernement semble sur ce point disposé à rompre avec les traditions de sainte routine; nous l'en félicitons.

TRIBUNAL CIVIL DE SAUMUR.

Audiences de vacation pour l'année 1876.

- Première. — Samedi 16 septembre.
 - Deuxième. — Samedi 30 septembre.
 - Troisième. — Samedi 14 octobre.
 - Quatrième. — Samedi 28 octobre.
- L'audience de rentrée aura lieu le vendredi 3 novembre.

Tribunal de Commerce de Saumur.

ANNÉE 1876.

Les audiences de vacation sont fixées aux :
15 et 29 septembre,
13 et 27 octobre.

L'audience de rentrée est fixée au lundi 6 novembre.

Le maire de Montpellier vient de prendre un arrêté rétablissant la taxe officielle du pain.

Cet arrêté est ainsi conçu :
Vu les lois des 16-24 août 1790, art. 3, 354; 19-22 juillet 1791, art. 46; 18 juillet 1837, art. 4;

Considérant que la taxe officielle du pain, adoptée dans ces derniers temps, ne donne pas les résultats qu'on avait espérés, et que le pain est vendu, par un grand nombre de boulangers, un prix qui n'est pas en rapport avec la diminution qui a eu lieu, depuis quelque temps, sur le prix des blés;

Volant, tout en conservant à la boulangerie un prix rémunérateur qui lui est dû, empêcher des abus dans la vente d'une denrée de première nécessité;

Arrêtons :
La taxe officielle du pain est rétablie à compter de ce jour.

Cette taxe sera faite conformément à l'arrêté municipal en date du 17 juin 1858.

Il y a beaucoup à dire pour ou contre la taxe.

Actuellement le prix du pain est raisonnable; nous n'en dirons pas autant du prix de la viande, qui n'a presque jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui, alors que, par suite du manque de fourrage, M. M. les bouchers achètent à très-bon compte les animaux sur pied.

Variétés.

HISTOIRE DE LA NAVIGATION.

M. Michel Chevalier a déposé sur le bureau de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris quatre beaux volumes in-12, richement reliés. C'est un don de l'auteur, M. Lindsay, ancien armateur, ancien membre du Parlement anglais, lequel, après une longue carrière passée dans le commerce maritime, a consacré ses derniers loisirs à écrire l'histoire de la navigation, c'est-à-dire d'une chose qu'il aime par-dessus tout et qu'il connaît à fond.

M. Lindsay eut de modestes commencements; il s'embarqua en qualité de mousse, et de degré en degré s'éleva, grâce à un travail persévérant, fécondé par une vive et haute intelligence, à une des plus grandes positions commerciales de la Grande-Bretagne.

Il eut un jour sur les murs plus de 100,000 tonnes de chargement. Les portes du Parlement s'ouvrirent bientôt devant lui. Aujourd'hui, les infirmités physiques l'ont forcé à une retraite qui a laissé intactes ses facultés; cette retraite nous a valu le présent ouvrage.

Tout ce qui concerne l'antiquité est traité avec un soin scrupuleux, un luxe de renseignements, une sûreté de critique qui feraient honneur à un philologue ou à un archéologue.

L'auteur, tout en signalant les lacunes des indications des anciens sur la construction et la manœuvre de leurs navires, parvient à établir très-solidairement les points suivants :

1° Les anciens n'eurent que de petits vaisseaux; leurs dimensions, leur volume était tel qu'on pouvait les tirer à bras d'homme sur le rivage. Ceci est vrai des embarcations contemporaines d'Homère aussi bien que de la flotte qui porta en Grèce les soldats de Xercès.

2° Ces vaisseaux ne furent pas d'abord pontés, sinon aux deux extrémités. Cette disposition était nécessaire par la situation des rameurs. Ce mode de construction a persisté non-seulement durant toute l'antiquité et tout le moyen-âge, mais encore assez avant dans les temps modernes.

Des trois bâtiments avec lesquels Colomb découvrit l'Amérique, il n'y en avait qu'un, le *Santa-Maria* (de 150 à 200 tonneaux), qui fut ponté complètement.

Les plus gros navires du moyen-âge, ceux avec lesquels saint Louis partit pour la croisade, jaugeaient de 400 à 600 et 700 tonneaux. Nous sommes encore bien loin de nos plus petits clippers.

3° Le propulseur presque unique du vaisseau antique sur mer, fut la rame. Malgré les immenses ressources intellectuelles déployées par plusieurs peuples anciens, surtout par les Grecs, dans les arts, sciences spéculatives, les lettres, il faut reconnaître qu'ils restèrent plongés en une sorte d'infirmité incurable en ce qui concerne l'utilisation des forces que la nature a mises à notre portée. Aussi Triptolème était-il pour eux un demi-dieu, parce qu'il avait imaginé d'ateler un bœuf à une poutre aiguillée qui devint la charrue; Pollux était de même divinisé pour avoir inventé l'équitation.

On ne songea point à s'emparer des forces engendrées par les phénomènes ou les éléments, l'eau, le vent, le feu, on les craignait bien plus tôt, et au lieu de profiter de l'ouverture des autres d'Éole, on aimait mieux prier Éole de tenir ses autres fermées.

Cependant un génie qui, sur plus d'un point, devança son époque et eut comme des pressentiments de l'avenir, Aristote, avait compris et dit que si on parvenait à appliquer au jeu des machines, par un procédé quelconque, une force extérieure, on pourrait opérer de grandes transformations dans le travail, la production et l'échange, et même arriver de la sorte à l'abolition de l'esclavage.

Quoi qu'il en soit, les anciens ne connurent en réalité d'autre propulseur de leurs navires que la rame. Ils avaient pourtant un mât planté au milieu du bâtiment, et à ce mât pendait une petite voile; mais ce grément servait plutôt à la manœuvre qu'à la marche. On ignorait cet art, aujourd'hui si complet, si admirable, qui fait qu'on manie la voile de façon à avancer parfois contre le vent. La quantité de toile dont nous chargeons nos vaisseaux est hors de toute proportion avec les usages des anciens.

La navigation à rames était d'ailleurs appropriée à la Méditerranée; les voyages y sont courts; on ne perd guère de vue les côtes. Ce genre de navigation y a persisté jusque vers la fin du 16^e siècle; la bataille de Lépante, aussi importante pour ses conséquences que celle d'Actium, puisqu'elle assurait aux peuples chrétiens la domination sur la Méditerranée, fut une bataille de galères.

Les Turcs perdirent, à Lépante, 161 galères montées par 30,000 hommes environ. Cependant, les populations des côtes de l'Océan Atlantique avaient depuis quelque temps déjà renoncé à construire des galères, qui tenaient mal la haute mer, et ne pouvaient accomplir de longs voyages. Ainsi la fameuse *Armada* envoyée par Philippe II pour conquérir l'Angleterre ne comptait que quatre galères.

Faits divers.

Les nouvelles reçues de diverses contrées de l'Europe sur les récoltes de cette année sont généralement satisfaisantes. En France, les cultivateurs parlent de la bonne qualité des grains récoltés et de leur abondance. En Irlande, où un grand nombre de champs ont été moissonnés, le blé est excellent, la pomme de terre s'est beaucoup améliorée dans la dernière quinzaine; les marchés sont abondamment approvisionnés; la récolte des fruits est satisfaisante; le foin est rare; le bétail est dans un état de parfaite santé.

En Russie, dans le gouvernement de Koursk, la récolte est très-satisfaisante; on peut en dire autant de divers territoires de l'empire, à l'exception de quatre ou cinq districts où le rendement en millet ne sera que très-faible. Quant à l'Allemagne, les cultivateurs se plaignent beaucoup, surtout dans le nord. La récolte est mauvaise, peu

abondante, et de qualité ordinaire. En outre, la Poméranie et le Brandebourg, qui ont beaucoup souffert des inondations pendant l'hiver, sont actuellement ravagés, dit-on, par des nuées de sauterelles.

On écrit de Cherbourg, 24 août :

L'aéronaute Duruof a fait une ascension à Cherbourg, le jour où devait avoir lieu le lancement de l'*Anamite*. Le ballon *la Ville-de-Calais* a été emporté vers la mer. M. Duruof et un journaliste parisien qui s'était embarqué avec lui ont été recueillis à 9 lieues des terres par deux remorqueurs de l'Etat, envoyés à leur recherche.

Sur certaines parties de nos côtes, le sable envahit peu à peu le terrain et devient une menace permanente pour la culture sur le littoral.

Il y a dans la Loire-Inférieure, entre Le Croisic et Saint-Nazaire, un village, Escoubiac, qui a déjà disparu sous les sables. Dans la Somme, le bourg de Cayeux, près Saint-Valery, est menacé d'un semblable destin. Dans le pays, les maisons ont deux issues, afin de permettre aux habitants de sortir par la porte nord quand la porte sud est obstruée à la suite d'un coup de vent. Dans le Pas-de-Calais, les ouragans déplacent les dunes au point de menacer sérieusement des constructions importantes, comme l'hospice israélite de Berck-sur-Mer.

Dans le Calvados, à côté de Trouville, la station balnéaire de Deauville est constamment envahie par le sable. Que de terrain perdu pour l'agriculture! Dans le Pas-de-Calais seulement, il y a plus de dix mille hectares de dunes, qui affectent sur le littoral la forme d'une bande de sable de six kilomètres de largeur!

A ce mal, il n'y a qu'un remède : la plantation des dunes. Aussi l'Etat encourage les propriétaires des dunes et les pousse dans cette voie en leur fournissant les graines nécessaires aux semis. De plus, les conseils généraux accordent des récompenses et votent à cet effet un crédit annuel. Il y a bien longtemps qu'on avait reconnu la nécessité de la plantation des dunes pour amener la fixation des sables.

Les premières tentatives faites à cet effet remontent à près de trois siècles. Elles eurent lieu dans la baie de Canche, pour préserver Étaples d'un engouffrement imminent. On se servit pour fixer les dunes de la plante appelée l'oyat (*Arundo arenaria*) qui rayonne partout avec ses longues racines, et prépare admirablement le terrain sablonneux à recevoir le semis des arbres destinés au boisement.

Des lettres patentes de 1608 ordonnent, sous Henri IV, de planter « des hoyards » pour arrêter l'invasion des sables sur les côtes de France. Depuis cette époque, plusieurs titres constatent les mêmes préoccupations et ordonnent encore diverses mesures de précaution à prendre.

Enfin, de nos jours, quelques propriétaires intelligents se sont livrés en grand à la fixation des sables par le boisement et ont obtenu d'excellents résultats, en fertilisant des dunes incultes et en abritant ainsi les cultures voisines contre les sables mouvants. C'est ce que le célèbre ingénieur Brémontier a fait jadis pour la côte de Gascogne. La question du reboisement est, d'ailleurs, plus que jamais à l'ordre du jour. La commission nommée pour examiner le projet présenté par le gouvernement a terminé son travail, et l'Etat accordera évidemment des subventions aux communes qui voudront exécuter par elles-mêmes les travaux de préservation.

Voulez-vous savoir, dit un journal américain, comment on falsifie le lait à New-York, pour ne parler que de New-York?

D'abord, on commence par le débarrasser pieusement de sa crème; après quoi on l'allonge d'une forte quantité d'eau, en vertu du système des compensations. L'addition de l'eau va quelquefois jusqu'à la moitié du volume de lait à baptiser.

Et pour dissimuler la fraude, on emploie, suivant le cas, le sucre à bas prix et déjà falsifié lui-même, l'amidon, la gomme, la féculé, les infusions de matières amyloïdes, telles que le riz, l'orge, le son, etc.

Jusqu'à là il n'y a pas grand mal, c'est-à-dire qu'il n'y a que vol et abus de confiance; mais on est arrivé à fabriquer, aux dépens

de la santé publique, du lait complètement artificiel, dans lequel on fait entrer le sérum du sang d'animaux, des cervelles de mouton parfois en demi-décomposition, des émulsions d'amandes, de chenevis, etc., etc.

Et le beurre?
O confiante ménagère qui, sous la foi des traités, acheter du beurre à l'innocence et à l'innocuité duquel vous seriez prête à rendre hommage, frémissez!

On trouve la plupart du temps dans le beurre de la craie, de la féculé de pommes de terre, du suif de veau, et enfin du carbonate et de l'acétate de plomb.

Quant au fromage, pour en éloigner les insectes (comme si le fromage ne se défendait pas suffisamment lui-même!), on a soin de le laver avec de l'eau arsénieuse et de la mort aux mouches, qui devient ainsi de la mort aux hommes.

Hélas! hélas! nous ne vivons que par miracle!

Bébé n'aime pas le poisson. Cependant, le voilà qui en demande et qui en mange à belles dents.

Sa mère, surprise, lui demande la cause de cet exploit.

— C'est pour pas qu'il en reste demain! dit le gourmand.

Dernières Nouvelles.

TURQUIE.

Constantinople, 25 août.

Les grandes puissances viennent de faire une démarche auprès de la Sublime-Porte pour obtenir, à l'instigation du prince Milan, une suspension des hostilités en vue de négocier les conditions de la paix.

(Agence Maclean.)

L'Agence Havas télégraphie de son côté :

« Vienne, 25 août.

Le prince Milan a convoqué officiellement le corps consulaire, hier soir, à son Conak, et lui a exprimé le désir de conclure un armistice et la paix.

Une solution pacifique est conséquemment considérée comme certaine et prochaine. »

Zara, 25 août.

Un détachement turc a violé hier la frontière autrichienne, près d'Ossojnik, et a enlevé sur le territoire autrichien un certain nombre de bestiaux, en faisant feu sur les paysans qui voulaient s'y opposer et sur les gendarmes autrichiens. Un paysan a été tué et un autre blessé.

Deux compagnies de chasseurs étant survenues, les Turcs se sont retirés en emmenant le bétail.

La Gazette de Francfort, du 24 août, publie la dépêche suivante :

« Nisch, 23 août.

Hier, Eyoub-Pacha et Saib-Pacha, après avoir jeté un pont sur la Morava, ont opéré leur jonction.

Les Serbes ont attaqué les Turcs pendant que ceux-ci s'occupaient de dresser leurs batteries, mais cette attaque a été repoussée.

Les canons, alignés pendant la nuit, ont ouvert aujourd'hui le bombardement contre les retranchements serbes. »

ESPAGNE.

Pampelune, 24 août, soir.

Le bruit court qu'une conspiration vient d'être découverte dans notre ville. Plusieurs arrestations ont été opérées. Les garnisons de la haute Navarre ont été renforcées. Le général Morionès est retourné à Saragosse avec la commission des fortifications de la frontière.

Le maréchal Serrano est attendu aujourd'hui aux bains de Santa Agueda (Guipuzcoa).

Pour les articles non signés : P. GODET.

Comité des Concours Poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le dix-septième concours poétique, ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1876. Douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Évariste Carrance, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde). — (Affranchir.)

